

## Les forêts comme solutions climatiques – Projets pilotes

### Contexte et aperçu du projet

Le Programme des solutions climatiques et paysagères a été lancé par FSC Canada en 2023. Il met l'accent sur l'amélioration de la résilience des paysages forestiers aménagés au Canada et sur la création de valeur en matière de conservation pour les gestionnaires forestiers, tout en faisant progresser la biodiversité et les solutions climatiques dans les forêts et les communautés canadiennes. Avec 46,6 millions d'hectares de forêts certifiées FSC au Canada, le programme soutient des normes d'aménagement forestier améliorées qui intègrent la gestion du carbone et la conservation de la biodiversité. Le FSC Canada cherche à améliorer ses outils et ses directives afin de tirer parti des mécanismes émergents de financement de la conservation par le biais des impacts vérifiés du FSC, qui vise à reconnaître et à encourager pleinement les investissements qui génèrent des avantages mesurables en matière de climat et de biodiversité.

Le FSC Canada reconnaît et honore le rôle central des peuples autochtones dans la gestion forestière et la résilience climatique partout au Canada et s'engage à comprendre comment le savoir autochtone éclaire les stratégies de gestion durable, de carbone et de résilience des forêts. Ce projet reconnaît les droits territoriaux des autochtones et respecte les liens culturels, spirituels et environnementaux profonds que les peuples autochtones entretiennent avec les terres territoriales.

### Les forêts comme solutions climatiques – Le projet

FSC Canada a reçu une subvention pluriannuelle (2024-2027) de la part d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour explorer comment des pratiques d'aménagement forestier responsables peuvent aider à rendre les forêts plus résilientes face aux changements climatiques.

Le projet, *Les forêts comme solutions climatiques*, concentre sur la façon dont la gestion forestière peut préparer et gérer les impacts du changement climatique, et comment les gaz à effet de serre peuvent être réduits grâce à la gestion du carbone et des incendies. Il s'agit notamment de travailler avec les communautés autochtones et les gestionnaires forestiers pour mieux comprendre les pratiques de gestion des terres autochtones et les connaissances traditionnelles, ce qui permettra d'éclairer une compréhension holistique des approches visant à améliorer la résilience des forêts et des communautés qui les gèrent.

Le projet *Les forêts comme solutions climatiques* à trois objectifs clés :

1. Améliorer la capacité des titulaires de certificats et des communautés à s'adapter et à répondre aux changements climatiques.
2. Stabiliser ou réduire les émissions de gaz à effet de serre en maintenant ou en augmentant le carbone stocké dans les forêts certifiées FSC et renforcer la résilience climatique en améliorant la santé des forêts.

3. Inciter l'action climatique en accédant à des mécanismes de marché qui soutiennent les communautés et récompensent les titulaires de certificats qui adoptent des pratiques forestières adaptées au climat.

## Projets pilotes

Nous sollicitons des demandes de la part des gestionnaires forestiers, de communautés autochtones et d'autres groupes pour participer à ces projets et aider à améliorer les pratiques de gestion forestière responsable au Canada, avec des fonds disponibles pour la participation à certains projets pilotes. Les propositions de projet doivent démontrer comment elles contribuent à l'un ou plusieurs des Objectifs du programme énumérées ci-dessus.

Dans le cadre de projets pilotes, le FSC Canada financera et soutiendra des projets visant à mettre en œuvre, à tester et à mesurer les meilleures pratiques, ainsi que les outils et les méthodologies liés à la gestion des incendies et du carbone.

## Dates clés

Date limite de présentation des demandes : Le 16 juin 2025

Période pilote : 1<sup>er</sup> juillet 2025 – 1<sup>er</sup> mars, 2026

## Catégories et éligibilités des projets pilotes

Les projets pilotes du programme, sont organisés en trois catégories distinctes afin d'assurer la diversité des perspectives et des approches :

Projets pilotes dirigés par des Autochtones : Doit être dirigé par une organisation, une communauté ou un collectif autochtone.

Projets pilotes pour les Forêts de petite dimension, les forêts d'aménagement de faible intensité et les forêts communautaires: Doit impliquer les petits exploitants, les lots boisés, les opérations forestières communautaires ou d'autres entités de gestion forestière travaillant à plus petite échelle.

Projet pilotes pour les titulaires d'un certificat d'aménagement forestier du FSC Canada : Être titulaire d'un certificat d'aménagement forestier FSC ou être en cours de certification.

Pour être admissibles au financement, les demandeurs doivent répondre aux critères suivants :

- Être déjà titulaire d'un certificat d'aménagement forestier FSC ou être en voie d'obtenir la certification.
- S'engager à participer activement au projet pendant toute sa durée.
- Désigner un chef de projet responsable de la mise en œuvre, de la gestion et de la production de rapports sur les activités du projet.
- La capacité de gérer efficacement le projet, y compris la capacité financière et opérationnelle (disponibilité du personnel possédant l'expertise nécessaire pour participer au projet).

## Aperçu du financement

Un financement total de 99 000 \$ sera disponible pour les projets pilotes, répartis comme suit :

- Projets pilotes dirigés par des Autochtones : 33 000 \$
- Petits exploitants et projets pilotes communautaires : 33 000 \$
- Détenteurs de certificats FSC : 33 000 \$

Le financement sera distribué à 1-2 candidats retenus par catégorie.

Les candidats sont tenus de fournir une contribution en nature d'au moins 50% sous forme de contributions telles que:

- Travaux déjà terminés ou en cours.
- Savoirs autochtones.
- Expertise technique supplémentaire, temps de travail du personnel ou autres ressources.

Cette contribution en nature aidera à reconnaître et à renforcer le travail et les connaissances que les demandeurs ont déjà investis dans leurs pratiques de gestion forestière.

### **Livrables**

À la fin de la période pilote, les demandeurs retenus devront fournir un rapport final résumant les résultats du projet, les possibilités futures, les défis et les leçons apprises.

Les candidats auront l'occasion de participer à une séance de partage des connaissances (virtuelle ou en personne) pour discuter des résultats du projet pilote et des leçons apprises avec d'autres titulaires de certificats FSC et les parties prenantes concernées. Les projets retenus peuvent être présentés sous forme d'études de cas.

### **Procédure de candidature**

Pour postuler aux projets pilotes, les organismes intéressés doivent remplir le formulaire de demande et fournir des renseignements détaillés sur votre projet, notamment :

- Objectifs du projet liés à la gestion du carbone et des incendies.
- Les résultats attendus et la façon dont ils s'harmonisent avec les objectifs globaux du projet.
- Méthodologies et outils que vous prévoyez mettre en œuvre et tester.
- Partenariats ou collaborations (le cas échéant).
- Budget du projet (y compris la contribution en nature).
- Risques du projet.
- Les indicateurs de suivi.

Les candidats seront évalués en fonction de la pertinence de leur projet par rapport aux objectifs du programme, de leur capacité à mesurer les résultats et à en rendre compte, et de leur engagement à partager les connaissances et à collaborer avec d'autres titulaires de certificats et organisations FSC.

### **Formulaire d'inscription**

<https://www.surveymonkey.com/r/FaCS-Pilotes>